Baisse des tarifs des trams

Dès le 1er mai, les enfants en dessous de 12 ans payeront moitié prix : deux sous pour un trajet de 20 centimes, quatre sous pour les trajets de 30 et 40 centimes (car il n'y a pas de billet de trois sous sur le réseau).

Les abonnements pour écoliers subiront les réductions suivantes : 20 % pour le deuxième abonnement dans la même famille, 35 % pour le troisième, 50 % pour le quatrième.

Cette réduction sera bien accueillie. On la doit, pour une part, à l'intervention de « Pro Familia ».